LA NEUVILLE-ROY

BULLETIN MUNICIPAL — *OCTOBRE 2010*

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Du lundi 4 Octobre 2010 à 20h30

Le lundi 4 octobre 2010, à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur LAFFERRERE, Maire

Présents : Mrs, Mmes LAFFERRERE, MICHEL, VASSEUR, LEAL, LEFEBVRE, MARCEAU, LESUEUR, LABBE, VALAT, KRAL, VAN VOOREN, GREVIN, BELLOY
Absents : Mme SIX a donné procuration à Mme LEAL.
Secrétaire : M. Jean BELLOY

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents après cette période estivale. Il leur fait part que le prochain conseil municipal se tiendra le lundi 8 novembre 2010.

1/Désignation d'un secrétaire de séance.

M. Jean BELLOY est désigné secrétaire de séance.

2/ Approbation du dernier procès - verbal.

Monsieur LESUEUR s'étonne que le plan d'urbanisme ait été diffusé lors du dernier compte rendu. Il fait part de nombreuses remarques inquiétantes qui lui sont parvenues. Le Maire, ainsi que la majorité des membres lui font part d'aucune « remontée » à ce sujet.
Le procès-verbal du dernier conseil est approuvé à l'unanimité des membres.

3/ – Création d'emploi : acquisition de matériel informatique, demande de D.G.E

Monsieur le Maire rend compte du travail du nouvel agent administratif nouvellement engagé, fait part de la nécessité de lui confier un ordinateur. Il informe aussi le conseil de la détérioration et du remplacement du disque dur du PC de la mairie qui a causé beaucoup de soucis pendant une semaine. Il fait part du rapport technique de l'ADICO (Association pour le Développement Informatique), qui définit les besoins de la commune. Monsieur le Maire souligne l'opportunité d'obtenir une subvention auprès de l'Etat parallèlement à la création d'emploi.
Un large échange de vues s'engage entre les membres du conseil sur la définition des postes de chacun des agents, de la conception et du fonctionnement du secrétariat de la mairie.
Au terme du débat, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité d'acquérir un nouveau matériel informatique pour le secrétariat et pour se faire de solliciter l'Etat dans le cadre d'une D.G.E pour l'obtention d'une subvention d'équipement selon le plan de financement suivant :

Acquisition de matériel lié à l'emploi

MONTANT DES TRAVAUX (H.T.) :2 094.44 €uros
FINANCEMENT :
D.G.E : 1047.22 €uros
Commune : 1047.22 €uros
Autre : Néant

4/ Informations et Questions diverses

Monsieur le Maire :

- Communique les dates et les évènements suivants :
  - 6 octobre : Poursuite des travaux de remplacement des branchements en plomb rue Pennellier et rue de la Libération
  - 8 octobre : Nettoyage du réservoir du Château d'eau par la Lyonnaise des eaux
  - 13 octobre : Réunion du syndicat des eaux
  - 16 octobre : Soirée Choucroute organisée par le comité des fêtes
  - 21 octobre : Réunion de la C.C.P.P. – 18h30 salle des fêtes – St Just en Chaussée
  - 24 octobre : Exposition Picturale à la salle des associations
  - 27 octobre : Commission électorale
  - 5 novembre : Réunion « Info Drogues » à la salle des fêtes à 19h30 (toute la population est invitée)
  - 11 Novembre : Cérémonie de l'armistice à 11h00 au monument aux morts
  - 13-14 novembre : exposition à la salle des fêtes sur la mémoire des chars
  - 27 novembre : repas de Noël pour les Aînés
  - 12 décembre : concert de Noël (entrée gratuite) organisé par l'association des élus du quartier

- Rend compte :
  - de la dernière réunion du Syndicat d'Assainissement « Le Moulin »

- du courrier reçu par l'association « Les Enfants d'Abord » et de la vente de bulbes
- de l'abattage du sapin au cimetière.
- de la visite de la commission départementale de sécurité à l'église et de la nécessité de vérification du paratonnerre.
- de la dernière réunion du syndicat de Pays (Clermontois et Plateau Picard) et de la mise en place du SCOT (Etude d'urbanisme). L'étude projette notamment 0.6% de croissance annuelle.
- Des nouveaux horaires d'accueil en gendarmerie sur le Plateau Picard.
- D'un courrier de la Direction des Finances de Beauvais mettant en garde la population sur l'existence de courriers électroniques frauduleux.
- De l'envoi d'un courrier au Président du Club de Football pour que soient respectées les installations mises à leur disposition et pour qu'il n'y ait plus de gâchis d'énergie, d'un autre courrier adressé aux utilisateurs de la salle des associations suite à la constatation de diverses dégradations.

- Fait part de l'organisation à la Pentecôte 2011 du rallye raid auquel la commune pourrait présenter une équipe de jeunes à cette manifestation. Toutes personnes intéressées peuvent prendre contact auprès de M. VASSEUR Olivier, Adjoint.

- Informe de la vente de la parcelle cadastrée « le village » H 300 et rappelle que dans le cadre du PLU, un emplacement réservé a été décidé pour créer une sente entre la rue du Puits Salé et la rue du Puits Notre Dame.
- Rappelle que la commune devrait mettre en place un Plan Communal de Sauvegarde. M. LESUEUR a lu ce dossier et souhaite constituer un groupe de travail ; se proposent : Madame KRAL, Messieurs LEFEBVRE, LESUEUR, BELLOY, VASSEUR et LAFFERRERE. Une première décision est prise : Un essai de sirène sera effectué le jeudi 14 octobre à 12h00.
- Prévoit, pour le dimanche de Pentecôte, des problèmes de circulation du fait que la fête patronale et la brocante se tiendront le 12 juin 2011.
- A rencontré le maitre d'œuvre des précédents travaux de la Gayolle. Ainsi certains « Talus-flores » et rondins seront réinstallés par la société Oise TP ; de même pour l'angle de la rue Pennellier et rue du Jardin Brûlé.
- Conseille aux jeunes collégiens de vérifier la date de validité de leur carte d'Identité Nationale, car des voyages en Angleterre sont souvent organisés en début d'année scolaire.
- Informe que la période d'inscription sur les listes électorales est ouverte du 1er septembre au 31 décembre 2011.

Monsieur le Maire propose un tour de table :

- Monsieur LEFEBVRE demande si la publication d'un bulletin annuel est maintenue ? Monsieur le Maire encourage dès à présent les rédacteurs et les nouvelles plumes à s'y pencher. Il informe également que dorénavant, l'inventaire et la restitution des clefs de la salle des fêtes, seront effectués par Mme DETERPIGNY le lundi à 9h00 compte tenu de l'occupation de la salle dès le lundi midi pour la restauration scolaire.
- Monsieur BELLOY demande si le miroir au carrefour des rues : Square d'Otelet, de la Gayolle et de Beaupuits est toujours en état. Il fait part de problèmes de circulation au niveau du point propre de la rue du Puits Notre dame et souligne encore pour la salle des associations le fait d'odeurs désagréables provenant du placard où sont stockés les tapis de gymnastique.
- M. VALAT tient à rendre compte de tous les échos favorables qu'il a eus, lors du mariage de sa fille, de la beauté de notre village et de son église.

N'ayant plus d'informations, ni de questions, Monsieur le Maire lève la séance à 22h10.

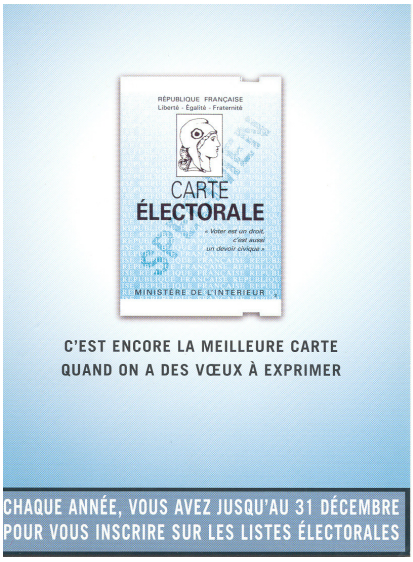

ATTENTION !
JEUDI 14 OCTOBRE 2010 A MIDI
RETENTISSEMENT DE LA SIRENE POUR UN ESSAI

Réunion Info Drogues
organisée conjointement
par l'association des élus
du quartier de La Neuville-Roy
et les différents services
de la Gendarmerie Nationale
VENDREDI 5 NOVEMBRE 2010
à 19h30
salle des fêtes
de La Neuville-Roy

COMMUNAUTÉ DE BRIGADES DE SAINT JUST EN CHAUSSEE

HORAIRES D'ACCUEIL DU PUBLIC

Gendarmerie de Saint Just en Chaussée

LUNDI :	8h00 à 12h00 - 14h00 à19h00
MARDI :	8h00 à 12h00 - 14h00 à19h00
MERCREDI:	8h00 à 12h00 - 14h00 à19h00
JEUDI :	8h00 à 12h00 - 14h00 à19h00
VENDREDI :	8h00 à 12h00 - 14h00 à19h00
SAMEDI :	8h00 à 12h00 - 14h00 à19h00
DIMANCHE:	9h00 à 12h00 - 15h00 à19h00

Gendarmerie de Maignelay-Montigny

LUNDI :	8h00 à 12h00
MARDI :	14h00 à19h00
MERCREDI:	14h00 à19h00
JEUDI :	FERMÉ
VENDREDI :	14h00 à19h00
SAMEDI :	8h00 à 12h00
DIMANCHE:	FERMÉ

Gendarmerie de La Neuville-Roy

LUNDI :	8h00 à 12h00
MARDI :	FERMÉ
MERCREDI:	8h00 à 12h00
JEUDI :	14h00 à19h00
VENDREDI :	8h00 à 12h00
SAMEDI :	14h00 à19h00
DIMANCHE:	FERMÉ

En dehors de ces horaires, ou en cas d'Urgence 24h00 sur 24 7 Jours sur 7

SONNEZ ET UTILISEZ L'INTERPHONE SITUÉ A LA PORTE D'ENTRÉE DES GENDARMERIES POUR ETRE MIS EN RELATION AVEC UN OPERATEUR

Le recours au numéro d'appel 17 est exclusivement réservé aux situations d'urgence